

Division des personnels

Bourg-en-Bresse, le 16 novembre 2023

DIPER

Bureau du premier degré public

Affaire suivie par :

Céline Dubief et Stéphanie Commaret

Tél : 04 74 45 58 49 ou 58 56

Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix

BP 404

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif

P.J : Annexe : formulaire de demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif

Dans le cadre du mouvement départemental 2024, une procédure de renoncement à son poste détenu à titre définitif est ouverte.

Celle-ci a pour objectif de permettre à un enseignant de quitter son poste s'il rencontre des difficultés avérées, essentiellement d'ordre relationnel.

Je tiens à souligner le caractère exceptionnel de cette procédure qui n'a pas vocation à satisfaire des demandes formulées uniquement pour convenances personnelles.

L'enseignant devra solliciter préalablement un entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale de sa circonscription afin d'exposer les motifs de la demande. Celui-ci indiquera son avis.

Les décisions d'accord ou de refus seront transmises avant l'ouverture du serveur.

La décision d'accord de renoncement sera irrévocable.

L'enseignant perdant le bénéfice de son poste au 31 août 2024, devra impérativement participer au mouvement 2024.

Important : l'enseignant qui n'obtiendra aucun poste à l'issue de la première phase du mouvement 2024 sera affecté à titre provisoire lors de la phase complémentaire.

Le formulaire de demande de renoncement à son poste, joint en annexe, devra être adressé à l'inspecteur de circonscription au plus tard le **Mercredi 31 janvier 2024**.


Marilyne Rémer

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENONCEMENT A SON POSTE
DETENU A TITRE DEFINITIF MOUVEMENT 2024
à retourner à l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription
pour le **mercredi 31 janvier 2024** délai de rigueur
qui, après avis, le transmettra à la division des personnels pour le **lundi 12 février 2024**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Affectation actuelle :

Circonscription :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr

Téléphone portable :

Dans le cadre de ma participation au mouvement 2024, je souhaite renoncer au poste sur lequel je suis nommé(e) à titre définitif.

Ce poste sera, par conséquent, déclaré vacant et je participerai au mouvement dans les mêmes conditions que les enseignants nommés à titre provisoire.

À, le

Signature de l'intéressé(e) :

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine :

À _____, le _____
L'inspecteur(rice) de l'éducation nationale